

---

Association « De la scène à l'écran »

---

*La RTS, la SSA et l'AROPA*

*annoncent la création du*

**FONDS POUR L'ADAPTATION AUDIOVISUELLE  
DU SPECTACLE VIVANT EN SUISSE**

Le spectacle vivant en Suisse se porte bien, en particulier en Suisse romande où de nombreux spectacles se créent ou sont en tournée. Il manquait pourtant l'opportunité de montrer certains d'entre eux à un public élargi dans une forme audiovisuelle innovante.

Placé sous l'égide de l'association « De la scène à l'écran » constituée par la RTS, la Société Suisse des Auteurs (SSA) et l'Association Romande de la Production Audiovisuelle (AROPA), le *Fonds pour l'adaptation audiovisuelle du spectacle vivant en Suisse* se propose d'encourager et soutenir la production et la diffusion d'œuvres audiovisuelles nouvelles qui intègrent la captation de spectacles vivants représentés sur les scènes en Suisse dans les répertoires suivants : *théâtre, danse, dramatico-musical, marionnettes, mime, magie, cirque* (à l'exception de l'humour, de la musique classique et de l'opéra).

Seront soutenus des projets d'œuvres audiovisuelles se proposant de filmer des spectacles vivants en y incluant une valeur artistique ajoutée dans la réalisation et la narration et pouvant être ainsi considérées comme de véritables « créations » et non pas de simples captations. Une attention particulière sera donnée à la rencontre artistique entre un(e) cinéaste et des auteurs(trices) de la scène qui se proposent ensemble de « recréer » un spectacle en lui donnant une forme audiovisuelle innovante et attractive.

Les productions seront diffusées sur les antennes de la RTS et en principe, accompagnées d'une forme de curation éditoriale définie au cas par cas.

Une première saison avec un objectif de 6 productions sera mise en chantier dès l'automne 2019. Toutes les productions seront confiées à des sociétés de production indépendantes dont le siège social est en Suisse romande. En principe, les auteurs(trices) des spectacles et les réalisateurs(trices) sont suisses ou domiciliés en Suisse. La contribution du Fonds se monte en principe à CHF 50'000.- par production. Des apports propres et tiers sont parfaitement possibles, en particulier des coproductions de compagnies ou théâtres.

Les productions sont choisies par le Département Société et Culture de la RTS selon deux modes opératoires : d'une part, un *appel à projets* dont les conditions sont définies dans un document en annexe ; d'autre part une *sollicitation directe* auprès de certains créateurs(trices), afin de garantir un équilibre et une diversité entre les répertoires.

Le délai de l'appel à projet pour cette première saison est fixé au 20 août 2019 (voir document en annexe).

Une initiative soutenue par la RTS qui s'engage pour la culture vivante en Suisse romande, le Fonds culturel de la SSA et la Fondation culturelle SUISSIMAGE.

Pour l'Association « De la scène à l'écran » :

*Denis Rabaglia*, président,  
représentant de la Société Suisse des Auteurs (SSA)

*Philippa de Roten*, vice-présidente,  
représentante de la RTS

*David Rihs*, membre du comité,  
représentant de l'Association romande de la production audiovisuelle  
(AROPA)

Contact pour la presse : Philippa de Roten – 058 236 60 85